

Annexe cas par cas

Réalisation du nouveau télésiège à enrouleurs des Ebauds



Station : LES GETS (74)

réf : DT 18045.07

indice : A

le : 30/04/2019



Système de
management
ISO 9001:2015
ISO 14001:2015

www.tuv.com
ID 9105021208

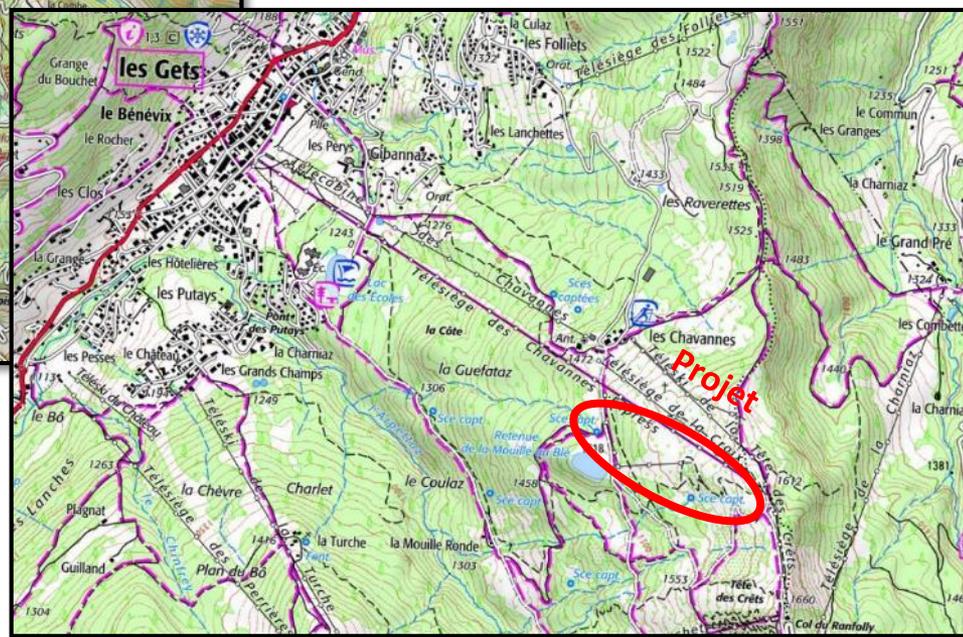
SOMMAIRE

- I. Diagnostic état initial**
- II. Projet d'aménagement**
- III. Identification**

I. Diagnostic état initial

▶ 1. LE SITE

- ▶ Situé dans le massif du Chablais en Haute-Savoie, Les Gets est une station familiale accueillant des pratiquants débutants et confirmés faisant partie du domaine des Portes du Soleil.

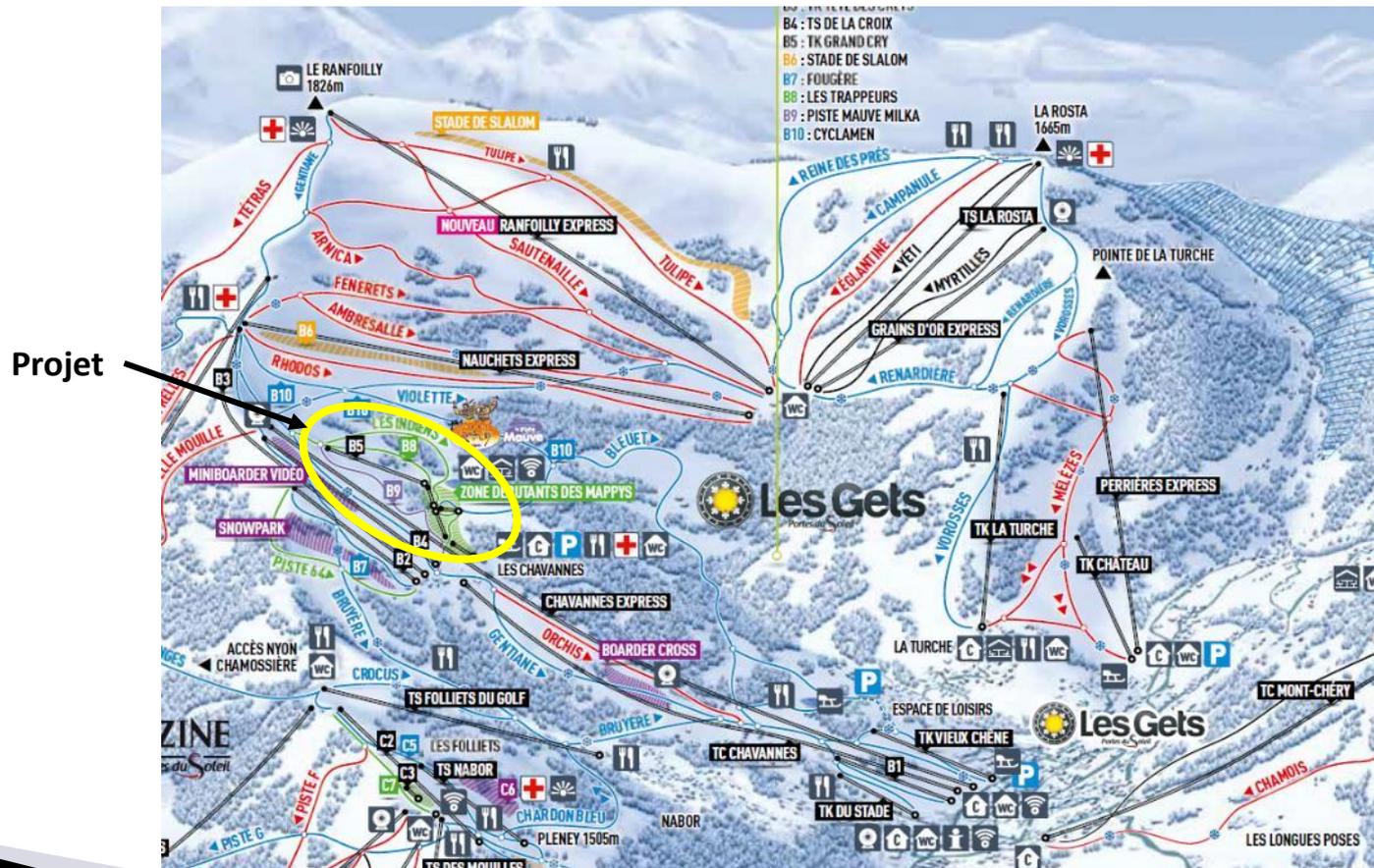


Carte IGN

I. Diagnostic état initial

▶ 1. LE SITE

- ▶ Le projet d'aménagement de l'espace « Grand Cry » se situe sur le versant des Chavannes, au niveau de l'espace débutants des Mappys.



Carte IGN

I. Diagnostic état initial

▶ 2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

▶ Demande cas par cas:

D'après le Décret n°2018-435 du 4 juin 2018 - art. 1, du code de l'environnement, le projet concerne la rubrique n° 43.a) et 47.b)

	Projet soumis à évaluation environnementale	Projet soumis à examen cas par cas
43. Pistes de ski, remontées mécaniques et aménagements associés.	a) Création de remontées mécaniques ou téléphériques transportant plus de 1 500 passagers par heure.	a) Remontées mécaniques ou téléphériques transportant moins de 1 500 passagers par heure à l'exclusion des remontées mécaniques démontables et transportables et des tapis roulants mentionnés à l'article L. 342-17-1 du code du tourisme.
	b) Pistes de ski (y compris les pistes dédiées à la luge lorsque celles-ci ne comportent pas d'installation fixes d'exploitation permanente) d'une superficie supérieure ou égale à 2 hectares en site vierge ou d'une superficie supérieure ou égale à 4 hectares hors site vierge.	b) Pistes de ski (y compris les pistes dédiées à la luge lorsque celles-ci ne comportent pas d'installation fixes d'exploitation permanente) d'une superficie inférieure à 2 hectares en site vierge ou d'une superficie inférieure à 4 hectares hors site vierge.
	c) Installations et aménagements associés permettant d'enneiger une superficie supérieure ou égale à 2 hectares en site vierge ou d'une superficie supérieure ou égale à 4 hectares hors site vierge.	c) Installations et aménagements associés permettant d'enneiger une superficie inférieure à 2 hectares en site vierge ou une superficie inférieure à 4 hectares hors site vierge.
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols.	b) Pour La Réunion et Mayotte, dérogations à l'interdiction générale de défrichement, mentionnée aux articles L. 374-1 et L. 375-4 du code forestier, ayant pour objet des opérations d'urbanisation ou d'implantation industrielle ou d'exploitation de matériaux.	b) Autres déboisements en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare. En Guyane, ce seuil est porté à : -20 ha dans les zones classées agricoles par un plan local d'urbanisme ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale ou, en l'absence d'un tel plan local d'urbanisme, dans le schéma d'aménagement régional ; -5 ha dans les autres zones.

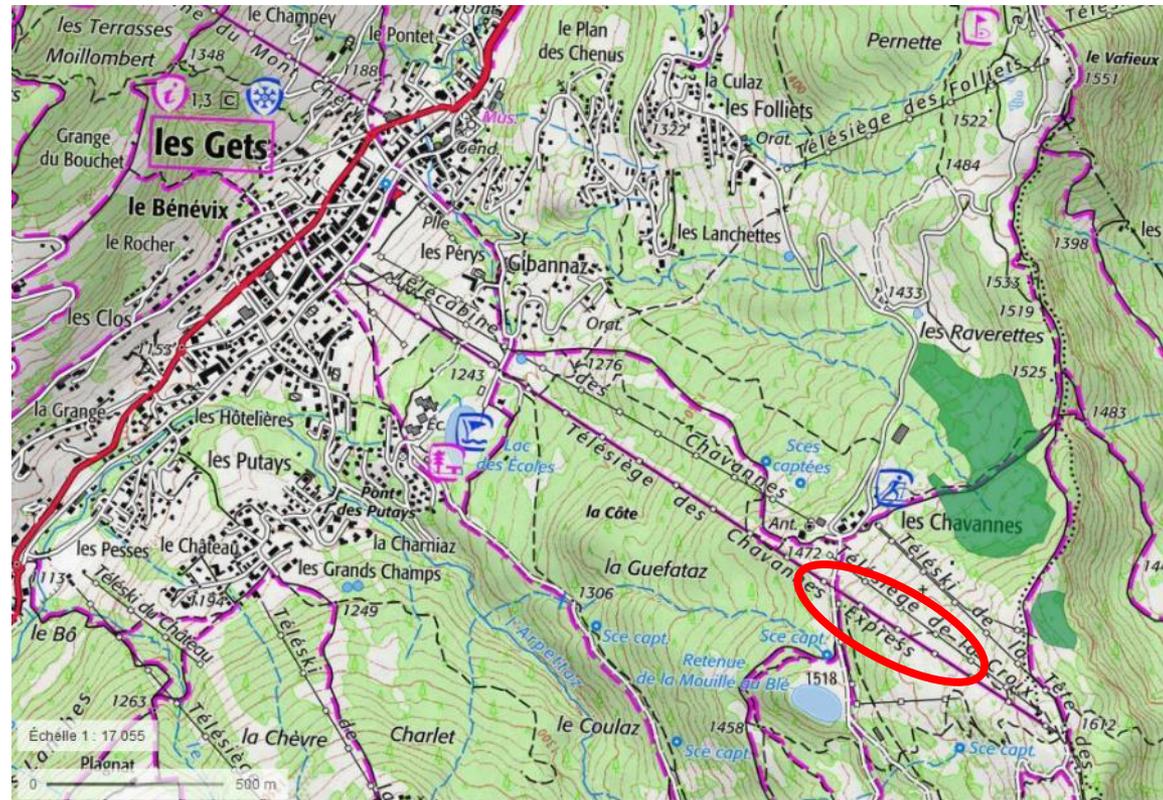
⇒ **Nécessité de déposer une demande de cas par cas pour la réalisation d'un télésiège et le défrichement**

I. Diagnostic état initial

▶ 2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

- ▶ Le projet n'est pas concerné par les Znieff (Zone Naturelle d'intérêt faunistique et floristique).

-  Znieff Type 1
-  Znieff Type 2



Extrait Geoportail

DT 18045.07 A Annexe Cas par Cas

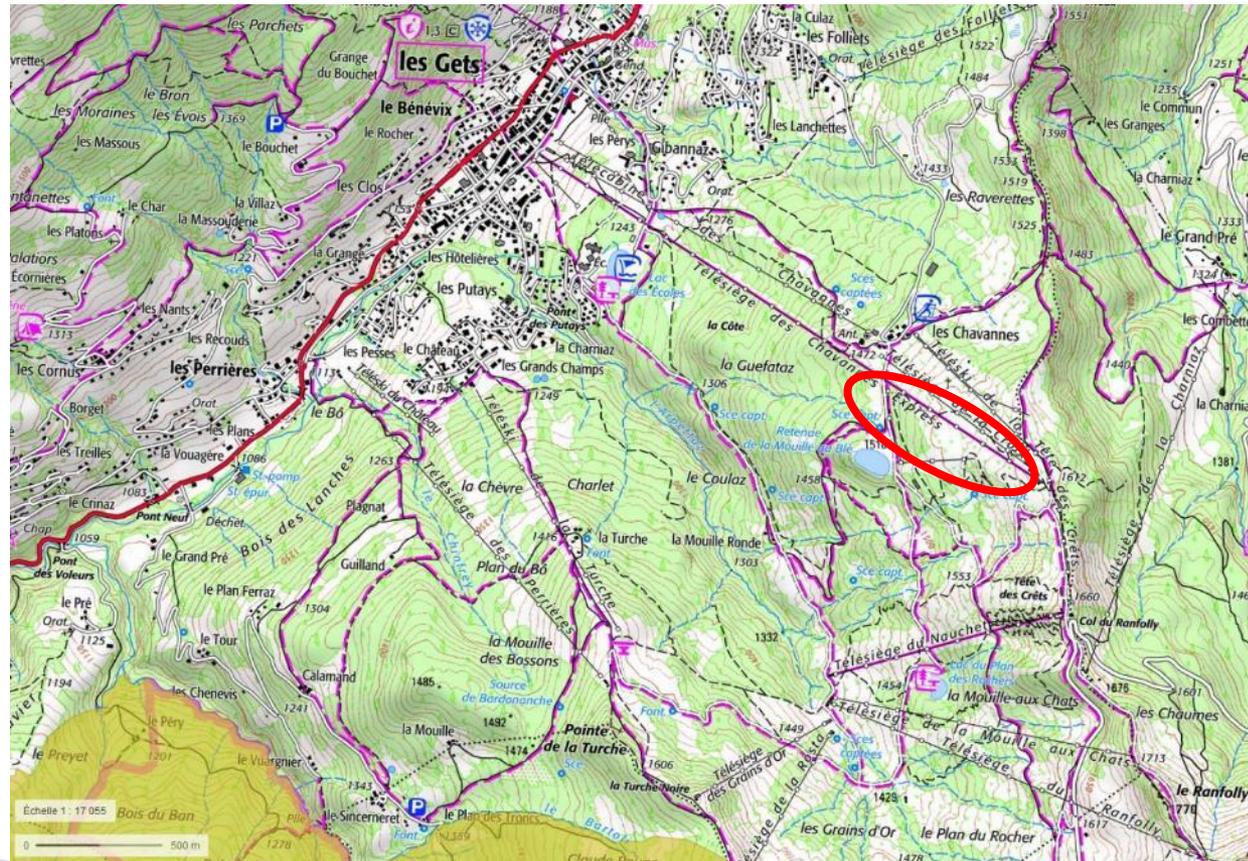
I. Diagnostic état initial

▶ 2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

- ▶ Le projet n'est pas situé à proximité d'une zone Natura 2000 (la plus proche est à environ 1km)



Natura 2000



Extrait Geoportail

DT 18045.07 A Annexe Cas par Cas

I. Diagnostic état initial

▶ 2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

- ▶ Le projet est situé à proximité d'une zone humide



■ Zone Humide

Extrait Cartographie DREAL

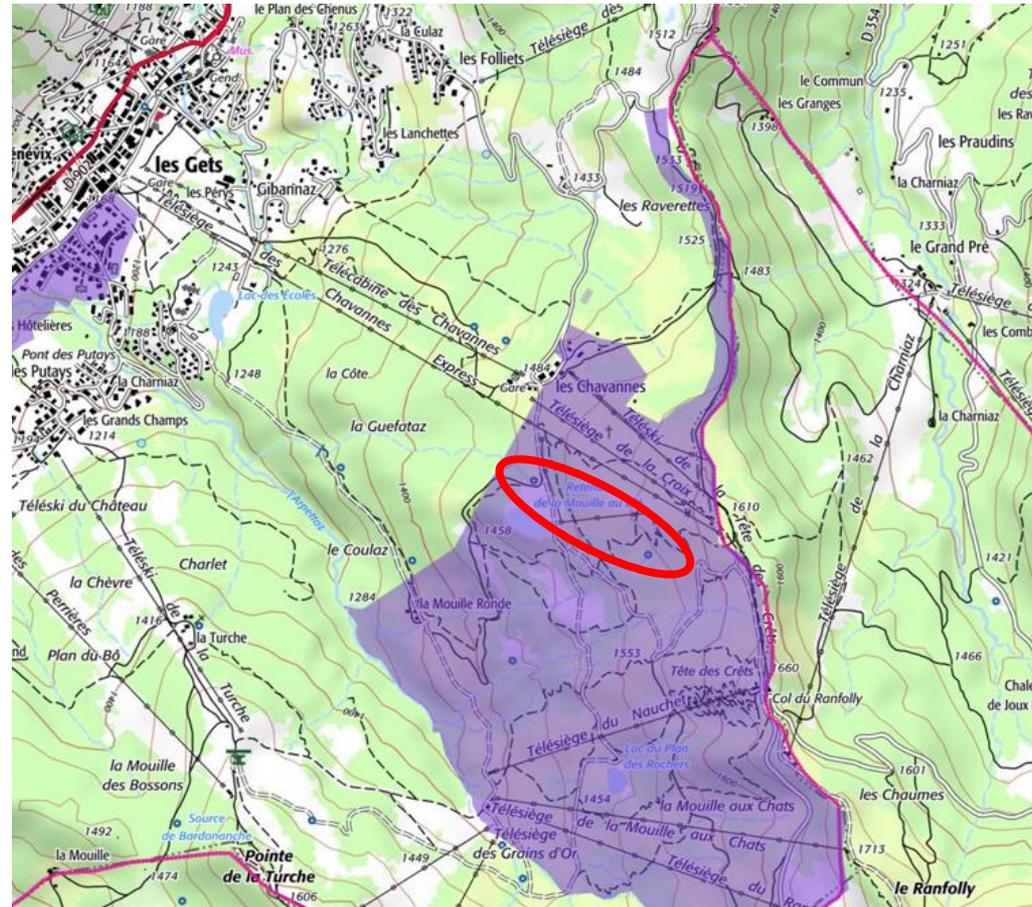
DT 18045.07 A Annexe Cas par Cas

I. Diagnostic état initial

▶ 2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

- ▶ Le projet est situé dans un site Inscrit (site de l'Alpe des Chevannes)

■ Site inscrit



Extrait Cartographie DREAL

DT 18045.07 A Annexe Cas par Cas

I. Diagnostic état initial

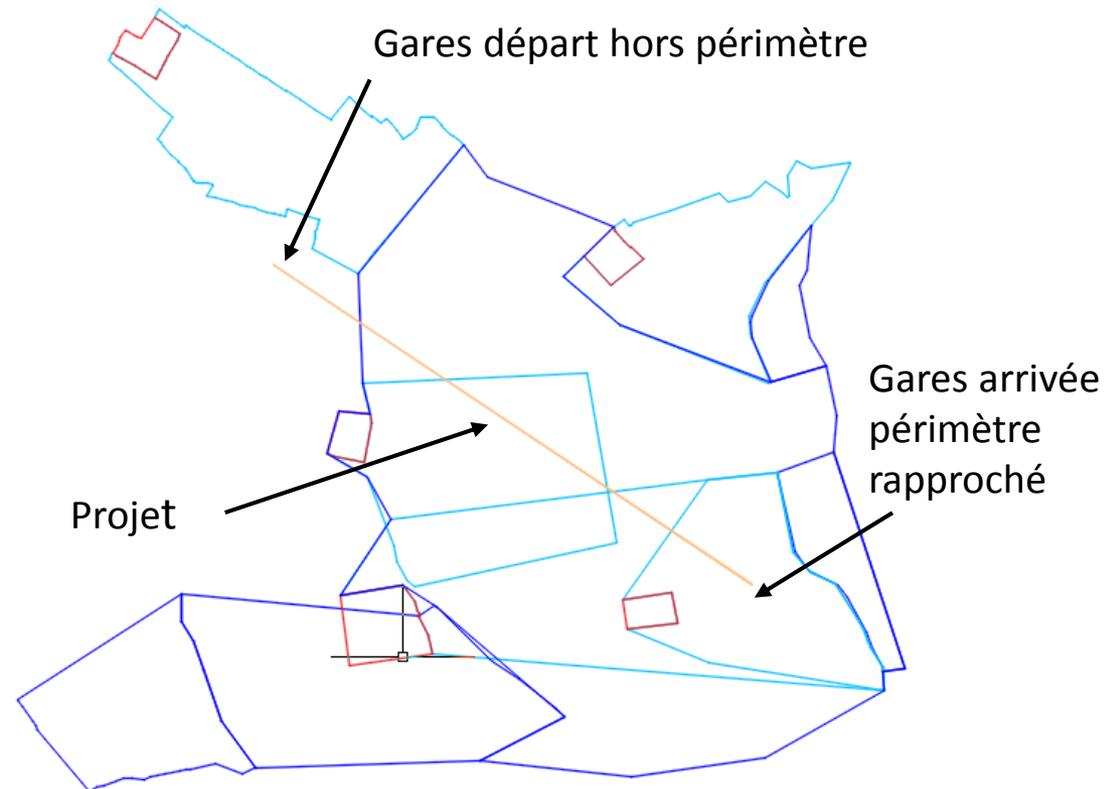
▶ 2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

- ▶ Le projet est concerné par des zones de captage d'eau potable. Le projet traverse des zones de protection rapprochées et zones de protection éloignées dans lesquelles se trouve déjà des aménagements similaires.

— Périmètre de protection Immédiate (clôturé)

— Périmètre de protection rapproché

— Périmètre de protection éloigné



Localisation zones de protection captage eau potable

I. Diagnostic état initial

▶ 3. CONTEXTE VIS-À-VIS DES RISQUES NATURELS

- ▶ Aucun risque naturel connu n'a été recensé sur la zone de projet. Le projet se situe en zone d'aléa faible glissement de terrain.
- ▶ Le projet ne se situe pas en zone d'avalanche



Extrait CLPA (carte localisation phénomène Avalanche)

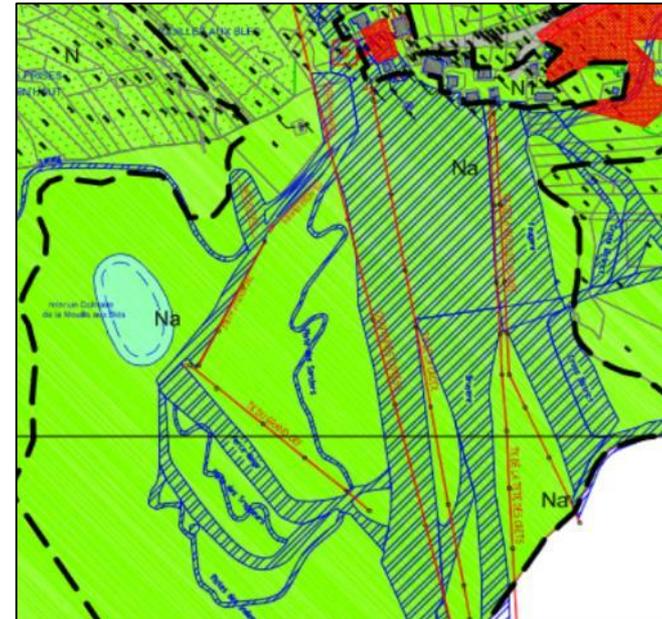
- ▶ Le projet se trouve dans un site déjà aménagé où aucun risque naturel connu n'est recensé.

I. Diagnostic état initial

▶ 4. CONTEXTE VIS-À-VIS DE L'URBANISME

- ▶ Le projet est situé en zone Na du PLU de la commune des Gets. Ce document d'urbanisme prend en compte ce type d'aménagement dans cette zone.

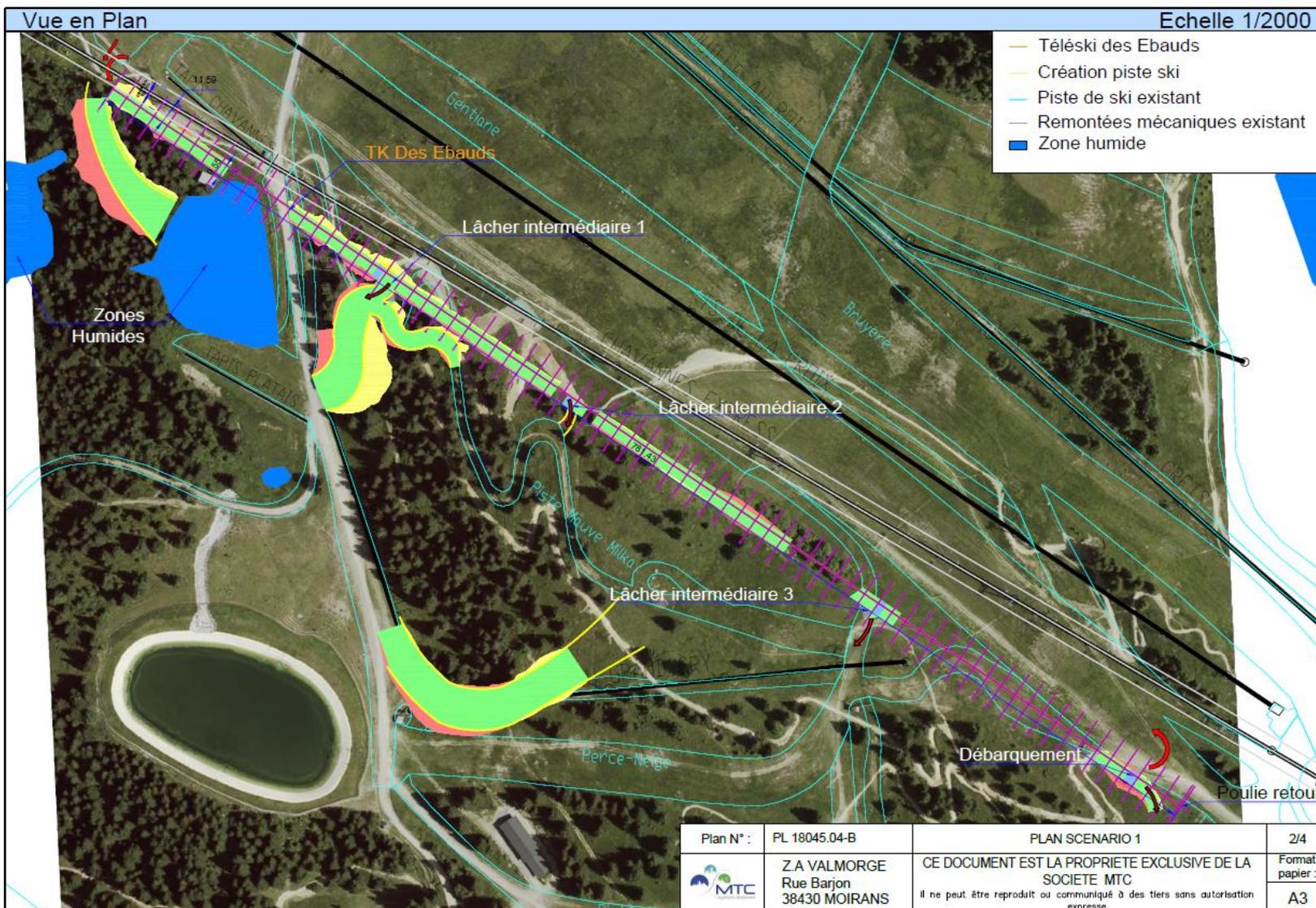
Na: Secteur à vocation mixte: activités agricoles et équipements nécessaires aux activités sportives et touristiques publiques.



Extrait PLU

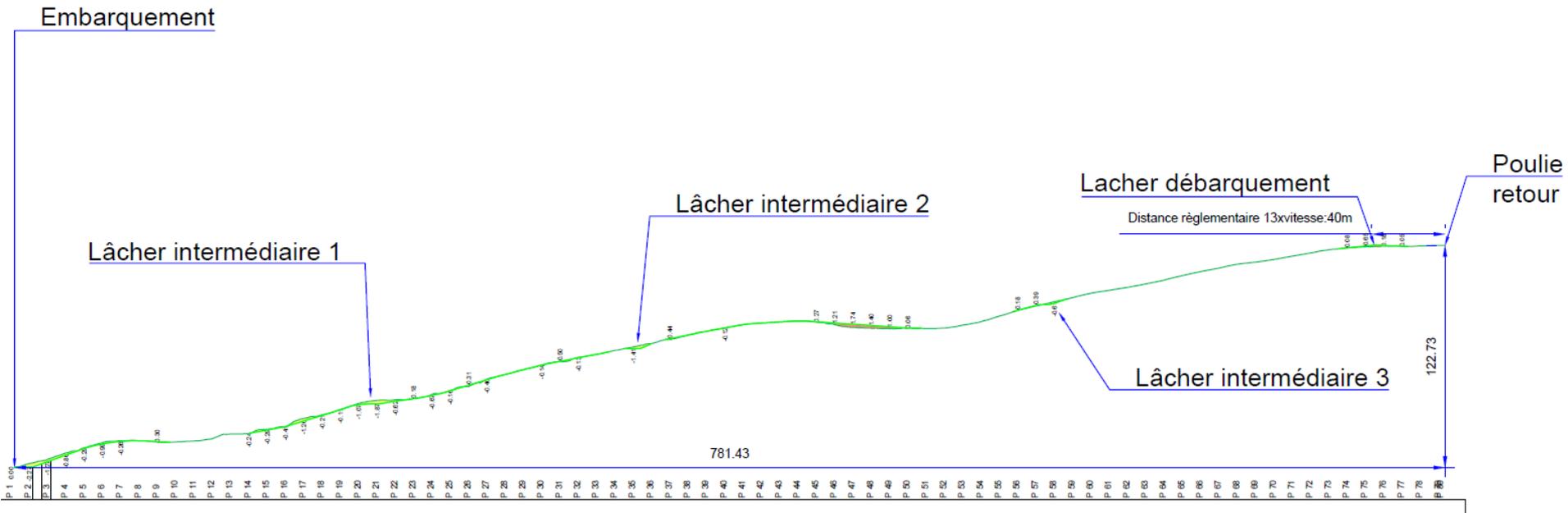
II. Projet d'aménagement

► Vue en plan



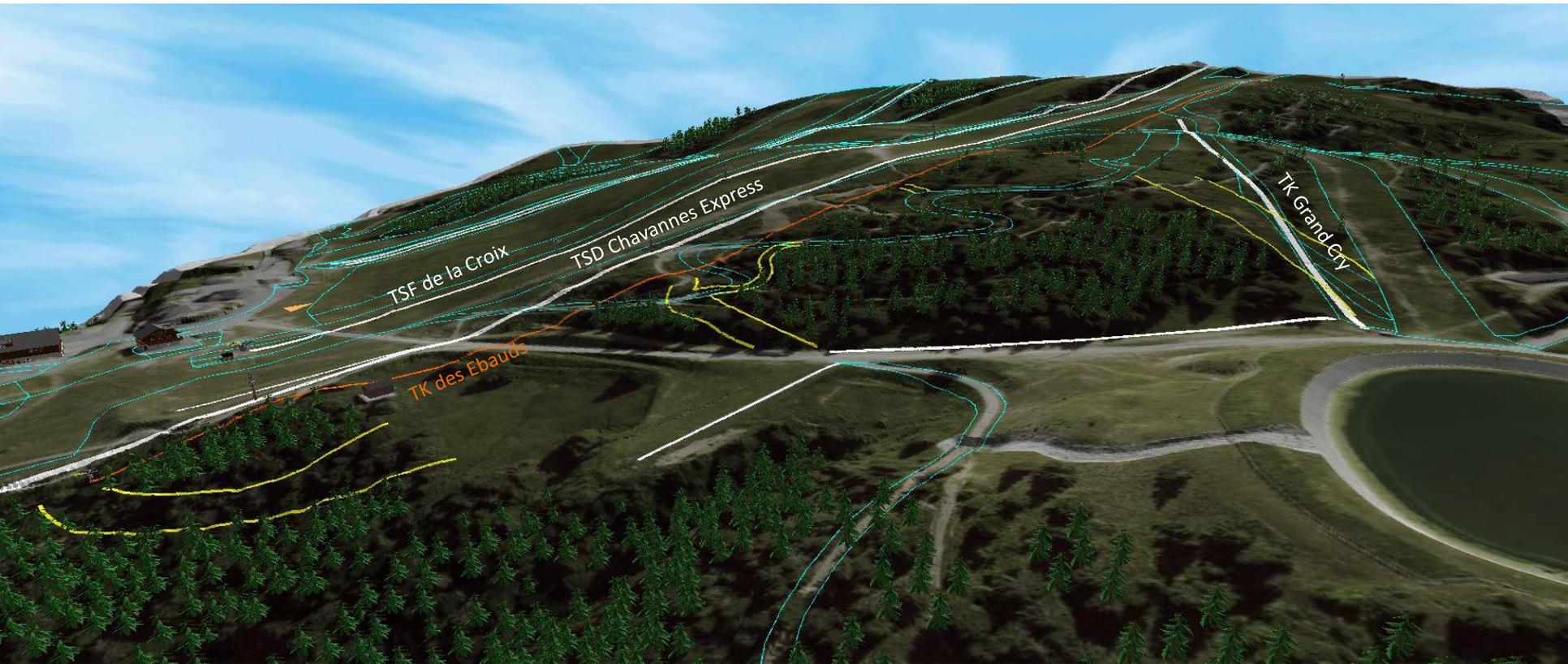
II. Projet d'aménagement

► Profil en long



II. Projet d'aménagement

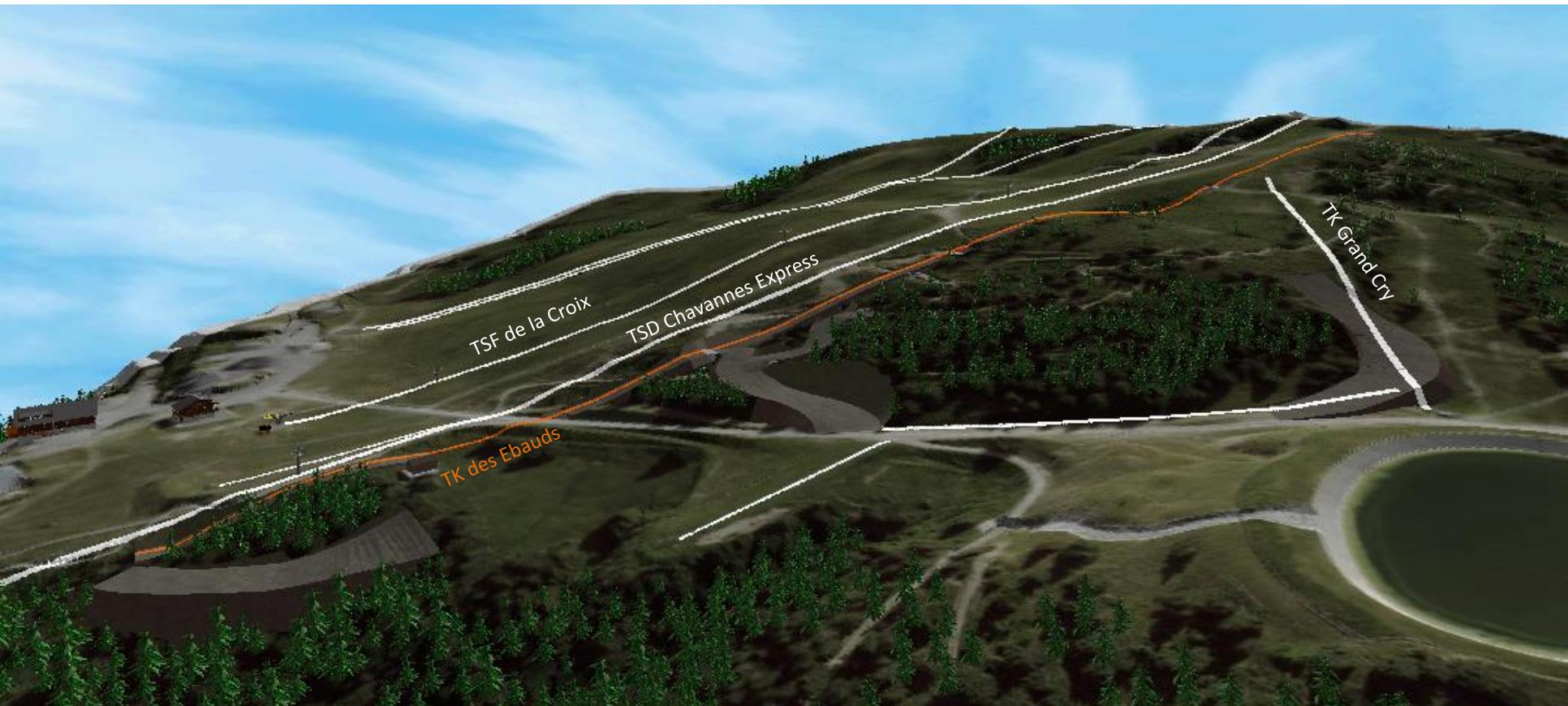
► Vue 3D



- TK nouveau
- Piste nouveau
- Piste existant
- Remontées existant

II. Projet d'aménagement

► Vue 3D



- TK nouveau
- Piste nouveau
- Piste existant
- Remontées existant

II. Projet d'aménagement

- ▶ Création d'un télésiégi enrouleur:

Démontage : X

Le réaménagement du secteur avec la construction du télésiégi des Ebauds permettra le démontage de tous les appareils du secteur Grand Cry « espace débutants des Mappys », Télésiégi du Grand Cry, Télécable, fil neige et les 2 tapis Chavannes et Platais, et ainsi le « nettoyage » du paysage.



II. Projet d'aménagement

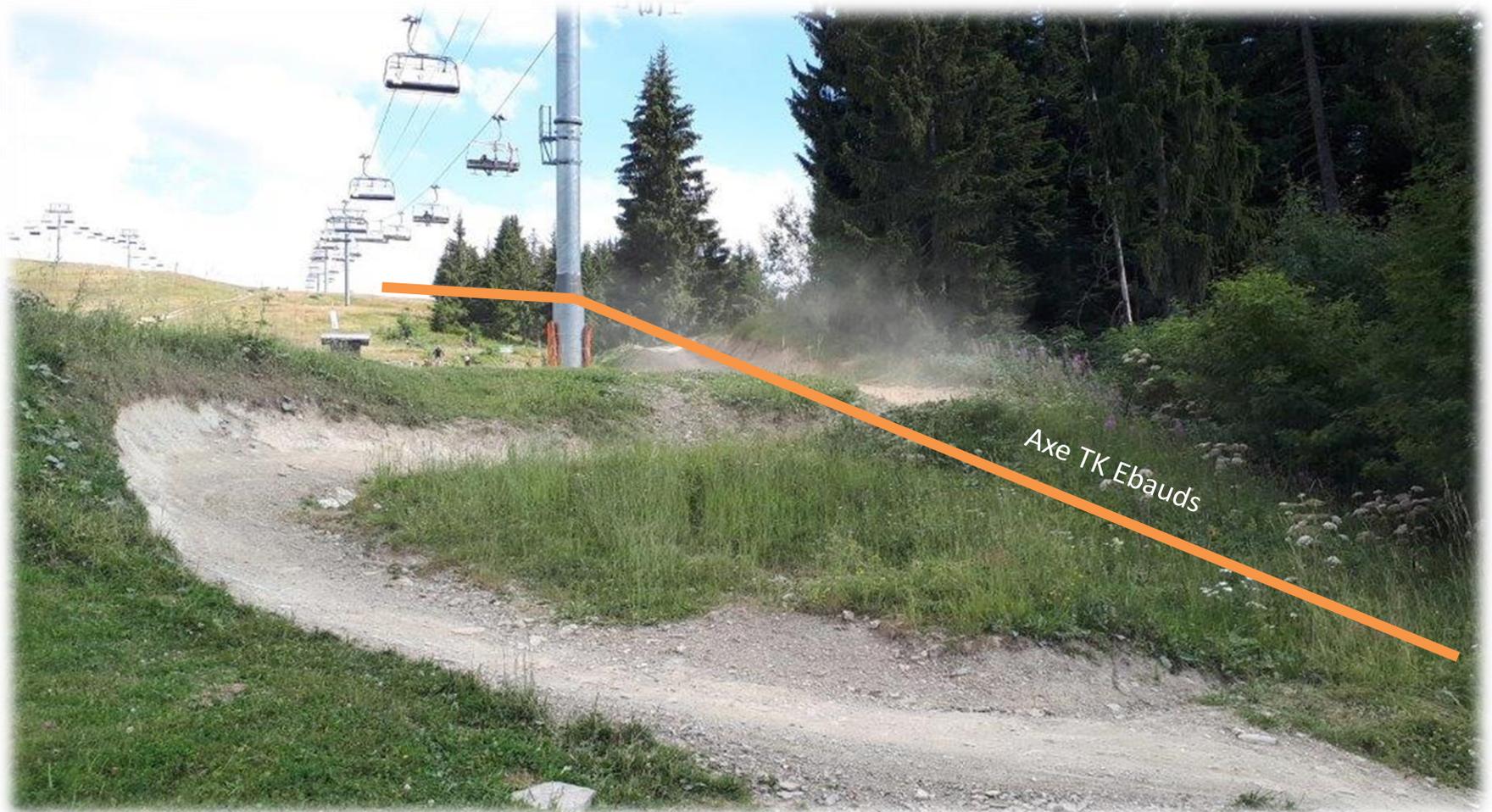
- ▶ Localisation des photos:



II. Projet d'aménagement

- ▶ Création d'un télésiégi enrouleur:

Photo 1: prise de vue depuis le futur départ



II. Projet d'aménagement

- ▶ Création d'un téléski enrrouleur:

Photo 2: prise de vue depuis le départ du TK Grand Cry



II. Projet d'aménagement

- ▶ Création d'un télésiégi enrouleur:

Photo 3: prise de vue depuis le futur lâcher intermédiaire n°3



II. Projet d'aménagement

- ▶ Création d'un télésiégi enrouleur:

Photo 4: prise de vue depuis le débarquement du TK Grand Cry



III. Identification

► SUIVI DES MODIFICATIONS

Station : LES GETS	Affaire n° : 18045
Client : COMMUNE LES GETS	Ensemble : Télési Des Ebauds
Réf client : 18045 PROJ323	Désignation : MDO – Cas Par Cas

Indice	Date	Nature des Modifications	Pages modifiées
A	30/04/19	Création et première diffusion	-

B.RACT		F.SIONNET		F.SIONNET	
Établi par	Visa	Vérifié par	Visa	Approuvé par	Visa